

INFOS' CHASSE 67

LE MAGAZINE
DES CHASSEURS
DU BAS-RHIN

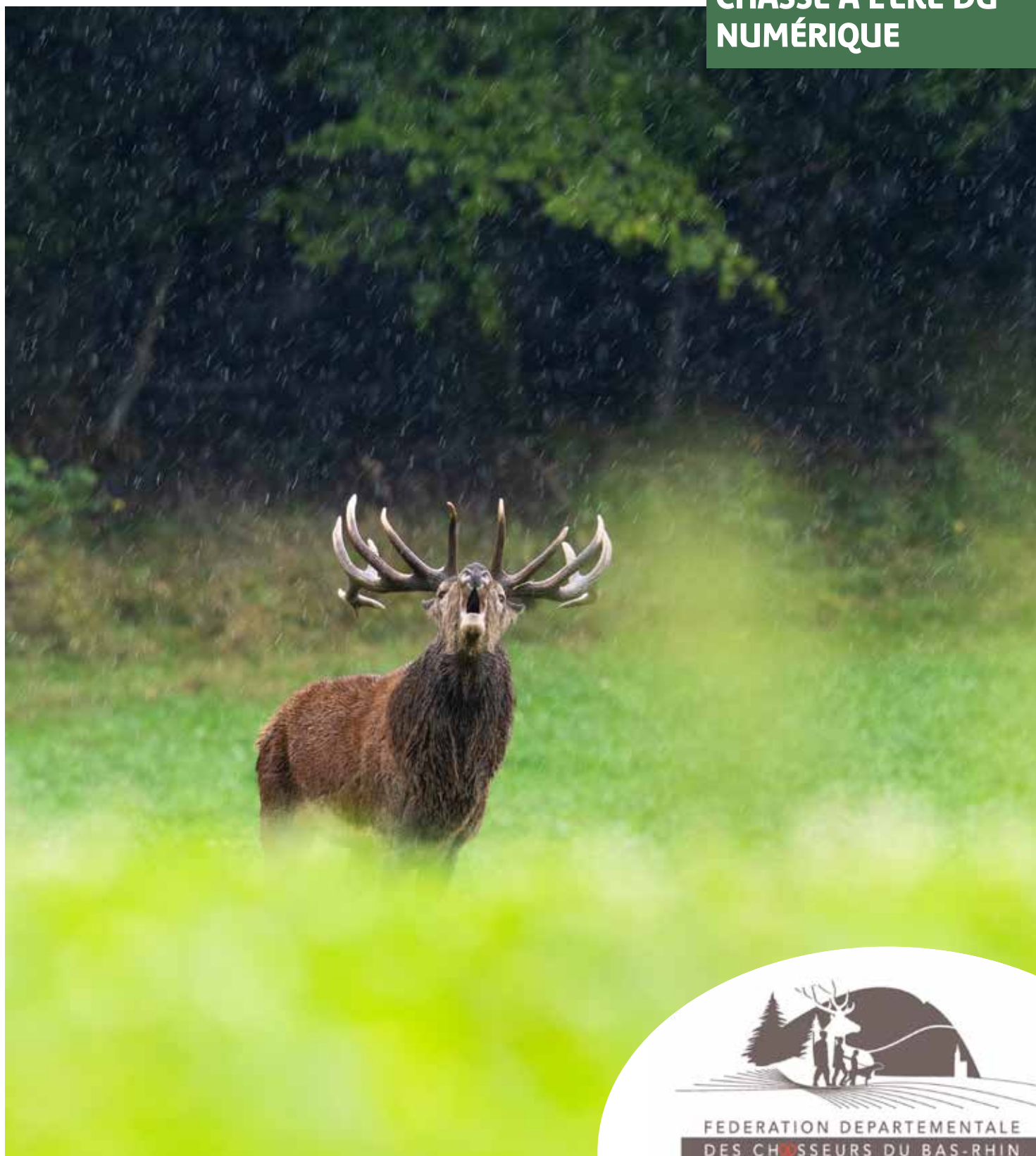
N°115 - Octobre - Novembre - Décembre 2026

ACTUALITÉS

**ACCIDENTS DE
CHASSE 2025-2026 :
LE BILAN**

ACTUALITÉS

**CHASSADAPT : LA
CHASSE À L'ÈRE DU
NUMÉRIQUE**



INFOS'CHASSE 67

LE MAGAZINE DES CHASSEURS DU BAS-RHIN

OCTOBRE / NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2026 - N°115

SOMMAIRE

DANS L'OEIL DU VISEUR

- 4** Lutte finale, Sandrine Rousseau,
Paul Watson : activisme,
territoires et avenir

HISTOIRE

- 6** Faune et chasse dans le Val de
Villé au début du XXe siècle

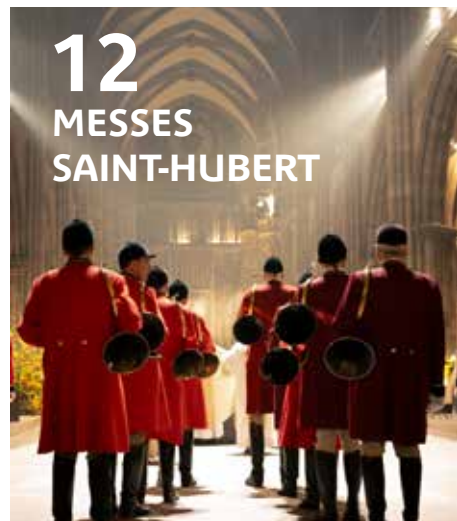
ACTUALITES

- 8** Natura 2000 : biodiversité et
patrimoine à l'assaut du Fort
Carré
- 9** Mackenheim : une journée entre
nature et aventure
- 10** ChassAdapt : le carnet de
chasse numérique

08
NATURA 2000



12
MESSES
SAINT-HUBERT



- 12** Messes Saint-Hubert
- 13** Aménagements : trois ans
d'engagement pour
des populations durables
- 14** Accidents de chasse 2025-2026 :
bilan et points de vigilance

VIE DES ASSOCIATIONS

- 15** Brevet Grand Gibier
- 16** AG des GGC

DIVERS

- 20** Shopping : des idées cadeaux
pour Noël
- 22** Agenda du chasseur &
formations
- 24** Gastronomie
- 26** Petites annonces

10
CHASSADAPT





EDITO

Chères amies chasseresses,
Chers amis chasseurs,

Que vous rapporter en cette fin de mois de septembre ? **les mauvaises nouvelles pleuvent de toutes parts.** Économie au ralenti, entreprises en berne, déficit national explosé, prévisions sur le front de l'emploi on ne peut plus pessimistes.

Et la chasse dans tout cela ?

Elle est attaquée ces derniers temps sur tous les fronts. Canicules à répétition, incendies, il n'en fallait pas plus pour que **les chasseurs soient une fois de plus mis en cause dans ces zones sinistrées : la chasse devrait y être proscrite.**

Nos arrêtés ESOD ont également été attaqués, la liste des espèces piégeables fondant comme neige au soleil. Il est d'ailleurs significatif que notre ministre de la transition écologique ait tardé à produire ces listes pour permettre le prélèvement de ces espèces. Dans notre département, les habitants de plusieurs communes ont interpellé leurs élus pour demander l'arrêt de la chasse. Cerise sur le gâteau, notre très chère députée Sandrine Rousseau a publiquement fustigé les chasseurs et demandé à ses troupes d'intervenir sur le terrain pour empêcher les actions de chasse. **Cet appel violent à la haine traduit bien l'état d'esprit de certains de nos opposants.** La Fédération Nationale des Chasseurs, associée à nos fédérations départementales a instruit **une plainte contre Sandrine Rousseau.** En ce qui nous concerne, **je vous demanderai le plus grand calme si vous faites l'objet d'une action anti-chasse.** Prenez des photos ou filmez vos opposants, ces actions sont passibles d'amendes très lourdes pour entrave à la chasse.

En cette période de brame du cerf, **je vous rappelle deux échéances importantes :** vos déclarations de battues doivent être faites sur Cynéportail et vos conventions d'agrainage déclarées et transmises à votre FDC.

Après la sécheresse que nous connaissons, il y aura forcément des épisodes pluvieux et je vous engage dès à présent à **protéger nos prairies qui vont être prises d'assaut par nos populations de suidés très nombreuses.** Les battues viendront trop tard pour enrayer ces dégâts et les bons résultats actuels, qui nous distinguent de nos voisins soumis à la loi locale, ne pourront être maintenus.

Par ailleurs, en raison des travaux de votre nouvelle fédération qui démarreront début février, **l'utilisation du CynéTir et du Cinématir ne sera plus possible à partir de cette date.**

En attendant, je vous souhaite une excellente saison automnale.

Le Président,
Frédéric Obry



Espace Chasse et Nature

Chemin de Strasbourg

67170 Geudertheim

Tél. 03 88 79 12 77

Courriel : fdc67@chasseurdefrance.com

Internet : www.fdc67.fr

**Horaires de réception
et accueil téléphonique :**

du mardi au vendredi de 10h à 16h

sans interruption

Coordonnées GPS : Latitude 48° 41' 31.27 N

Longitude 7° 45' 35.00 E

ou Maison forestière Sandgrube - 67170 Geudertheim

**Infos'Chasse 67 vous est distribué
gratuitement 4 fois par an grâce notamment
au soutien de tous les annonceurs.**

Merci de les privilégier lors de vos achats.

Directeur de la publication :

Frédéric Obry

Rédactrice en chef et secrétaire de rédaction :

Alexandra Dick

Courriel : redaction.ic67@chasseurdefrance.com

Crédits photos :

Julien Picot, Nicolas Braconnier, Philippe Krauth,
FNC, DR, Dominique Gest, Mathias Wagner,

stock.adobe.com

Conception : Attitude Point Com

Diffusion : 6 000 exemplaires

Dépôt légal : 4^e trimestre 2026





Lutte finale, Sandrine Rousseau...

Principes activistes de Paul Watson, inchassabilité de nos territoires péri-villageois, perdurer ou mourir, les planètes s'alignent ...

Tous les partis politiques rassemblent, chaque fin d'été, depuis des décennies, adhérents et sympathisants pour ce qu'ils appellent des universités d'été, l'occasion d'occuper le terrain médiatique et les têtes, en l'absence d'un calendrier politique, vacances obligent. En principe, la chasse n'est pas un sujet lors de ces colloques, mais **cette année, sécheresse et incendies forestiers en particulier dans le Var, les Landes et en forêt de Fontainebleau ont offert sur un plateau aux partis opposés à la chasse**, l'occasion de monter au front pour exiger l'arrêt de la pratique, a minima la suspendre.

Évidemment le gouvernement n'a pas cédé aux plaintes relayées par le front des associations anti-chasse toujours prêtes, comme les scouts, à mener bataille contre la chasse, « **cet archaïsme qui ne devrait plus exister** », selon Aymeric Caron. Résultat, le monde des bambistes perd la bataille juridique perdue d'avance en toute connaissance, mais gagne celle des opinions sensibles, l'objectif réel.

Le mouvement écologiste, avec Marine Tondelier, le sait bien, sa présidente a du métier, que les futures présidentielles et les législatives qui suivront sont LA chance à court terme pour avoir la peau des chasseurs. Il faut donc battre le pavé, à la moindre occasion, pour gagner de l'électeur, quitte à jouer avec le cadre légal de la loi.

Donc rien de surprenant qu'en août dernier, lors du rassemblement du REV, le parti écologiste et antispéciste fondé par Aymeric Caron, sa consœur, Sandrine Rousseau en ait rajouté une couche en appelant à l'insurrection pour ainsi radicaliser le mouvement d'opposition.

« C'est parce que nous serons là, debout, face à eux, physiquement qu'enfin, ils prendront conscience (lire les chasseurs) de la réalité de ce que nous sommes et que nous aussi, nous prendrons conscience de l'importance de notre mouvement. »

Inviter le monde des militants à se rendre dans « les campagnes, les forêts, les lisières, les chemins » pour s'opposer physiquement aux chasseurs, en se mettant face à eux est tout simplement irresponsable de la part d'une élue de la République et pour un parti qui, comme l'a ardemment revendiqué Marine Tondelier, lors du débat devant le MEDEF le 27 août, « est le parti de la liberté ». Bien sûr, mais « affirmer ne veut pas dire que c'est vrai », comme le dit un dicton populaire.

Nous sommes déjà systématiquement victimes de confrontations verbales permanentes, avec risques de dérapage lors de nos sorties, pour ne pas en rajouter et mettre de l'huile sur le feu. Jusqu'à présent, l'intelligence, le contrôle de nos émotions et le bon sens en matière de communication, font que, physiquement, nous essayons toujours de garder une certaine distance de précaution pour éviter le risque d'en arriver aux mains. En alsacien on dirait « s'isch an de Grawe gehn ». **Pousser les militants « à se placer physiquement devant nous » pour nous empêcher d'avancer n'est ni plus ni moins qu'une incitation à provoquer un acte de violence induit.** A minima c'est la voie ouverte à l'agression physique par escalade des mots et des gestes. Avec cet appel à l'opposition frontale, à la provoc, les yeux dans les yeux, le geste fatal finira bien par arriver quelque part dans l'hexagone et ce sera le loto gagnant attendu par les bambistes, la une assurée dans tous les médias. C'est ce que fait Pierre Rigaux et ses sbires en baie de Somme, c'est ce que prêche Paul Watson dans son manuel de l'écoguerrier « Earthforce, an earth warrior's guide », publié en 1993. Sandrine Rousseau ne fait que reproduire, ni plus ni moins, la philosophie activiste du « défenseur des baleines », « j'ai vite compris que manifester pacifiquement ne servirait jamais à rien ».

Il s'avère que sur notre chasse, j'ai provoqué en mairie, avant le mot d'ordre de Mme Rousseau, une réunion avec l'adjoint en charge de la chasse et le policier municipal pour trouver des réponses à ce que j'appelle « **l'inchassabilité progressive de nos territoires** » pour fait de perturbations, causées par les « écarts », en progression constante, d'une frange de la population « ruraine » qui considère que la « nature appartient à tous » ...

Se promener à toute heure du jour et de la nuit, avec ou sans chien, faire son jogging à l'aube ou à la frontale, parcourir chemins et sentiers en VTT, si ce n'est en quad, a fini par totalement modifier le mode de vie des mammifères sauvages, en particulier du renard et du chevreuil qui dorénavant en plaines ouvertes ne se montrent plus qu'en dehors des heures légales. **La pression humaine constante sur le vivant des champs et des prés a fini par rompre la quiétude nécessaire au monde animal pour sortir sans crainte de dérangement.** Pour le chasseur de plaine, avec des chemins ruraux partout, propices à la pratique de



loisirs, l'incidence est grave, en particulier pour réaliser le plan de chasse chevreuil et réguler les prédateurs du petit gibier. Au simple regard des contraintes sécuritaires, interdiction de tirer vers routes, habitations, équipements, etc., il est déjà compliqué de lâcher un tir, alors lorsque vous avez en sus deux pistes cyclables et des chemins fréquentés de partout, vous faites quoi si durant le rut, seul moment où vous pouvez agir par l'appau, vous avez la

chance d'une rencontre ? Rien, vous rentrez, avec « les boules », en ayant eu soin d'éviter le perturbateur qui vous a gâché la matinée.

L'Alsace est une terre atomisée de villages proches les uns des autres. Tous se sont développés avec des lotissements partout à l'extérieur du vieux village, avec des zones d'activités, des équipements de loisirs, une augmentation des populations jeunes. De nombreux endroits sont devenus tout simplement des zones périurbaines, à l'image de Strasbourg. Qu'a fait comme choix notre capitale de l'Europe en matière de civilisation des loisirs en forêt ? Pour éviter le conflit, elle a fait le choix de l'utopie genevoise, mise en



réserves naturelles de ses espaces périurbains. Out le chasseur ! seule une régulation des sangliers par la louteterie est tolérée, pour cause de factures des dégâts uniquement.

Bon nombre de communes rurales vont aussi devoir sérieusement réfléchir sur ce qu'elles veulent en matière d'utilisation des espaces ouverts par leurs concitoyens. En politique, on l'a vu, le « en même temps » est

une fausse bonne idée. Sur le plan de la chasse, nous y sommes pourtant, les communes ont l'obligation de louer de par notre loi locale, mais d'un autre côté, quel maire est prêt à « ennuyer » ses concitoyens pour permettre à une faune sauvage de trouver la quiétude dont elle a besoin, tout comme le chasseur pour exercer son métier. Il sera directement taxé de pro-chasseur, voire d'assassin du vivant, comme cela a été le cas pour le maire de Verfeil fin août dans le cadre d'une battue administrative au renard.

Et nous voilà à nouveau revenu à la case départ de la chronique, la boucle est bouclée, retour chez Sandrine Rousseau, chez Aymeric Caron, chez Pierre Rigaux, chez Paul Watson, chez le nombre croissant de militants, d'activistes de mouvements opposés à la chasse qui tous veulent imposer une société sans mort d'animaux. Comme leurs actions essaient de mieux en mieux, trouvent de plus en plus d'échos favorables, ils se sentent portés par les vents « du maintenant ou jamais ». Alors pourquoi ne pas aller plus loin et harceler le nemrod « sur ordre écologique » à chaque occasion présentée. **Certes Mme Rousseau n'est pas sans connaître le coût du délit d'entrave à la chasse, 1 500 €,** mais ce ne sera pas elle qui paiera, si d'aventure le chasseur devait lancer contre « un(e) idiot(e) utile » séduit(e) par l'appel irresponsable de « l'écolo de l'Assemblée », une procédure longue et périlleuse, ne serait-ce pour ses équipements de chasse.

Ce dossier sur la « chassabilité des territoires devenus péri-villageois » ne peut plus être mis sous le tapis par les instances de la chasse et les élus municipaux-départementaux-régionaux-nationaux. Il est la conséquence du mythe de la gratuité du libre accès à la nature qui n'est qu'une tolérance accordée et non un droit. Mais aujourd'hui il est devenu une revendication répandue qui permet de s'opposer frontalement aux chasseurs, dans le but final de les dégager des campagnes et des forêts.

Je l'ai souligné à maintes reprises, nous sommes devant un mur bâti avec des tas de briques différentes **issues de la loi locale, de la réglementation sécuritaire de l'exercice de la chasse, de l'évolution des mentalités, du « en même temps », de la couardise** alors que le droit est du côté des chasseurs en matière d'utilisation des chemins ruraux appartenant aux associations foncières. L'agriculteur se cache et laisse faire les incivilités qu'il rapporte cependant au locataire des lots, le chasseur fait un grand détour pour éviter la confrontation verbale avec le promeneur, les communes comprennent, mais peinent à prendre des mesures. Alors soit ce mur nous parvenons à lui enlever quelques briques pour continuer à pouvoir chasser sereinement et avoir une faune chassable gérable, **soit nous nous fracassons**, au pire nous finirons en auxiliaires, comme dans le canton de Genève, chargés de mission avec l'exercice d'une chasse de régulation de nuit pour donner l'illusion aux populations locales d'avoir obtenu la fin de la chasse.

Nous sommes les méchants, ceux qui tuent, face à ceux qui sauvent, préservent, cette équation de l'affect est difficilement combattable, impossible à résoudre. Que nous soyons des hommes de terrain et non des intellectuels de bureau ou des spécialistes de l'agitprop, que nous agissions au quotidien sur ce qui est notre fonds de commerce, la nature, pour préserver les espaces de vie de la faune, que la souffrance animale ne nous fasse pas plaisir, sauf à quelques brebis galeuses comme il en existe partout dans les faits divers de notre société, que la sécurité des tirs soient notre premier credo, autant d'arguments devenus irrecevables car **sauver le vivant, sauver la planète est le martelage des masses qui permet aux ambitieux en politique de rêver de pouvoir.** Mettre fin à l'élevage et aux abattoirs, fin à la chasse pour sauver le vivant et la planète, dénoncer la cruauté animale, surjouer sur le changement climatique qui est réel mais va finir par empêcher la jeunesse de dormir et s'épanouir est un programme électoralement facile à mettre en place. Il joue sur le registre de la peur et de l'émotion, écarte le rationnel, ouvre la voie à la manipulation des têtes, à l'influence. Il est facile à mettre en œuvre sur les réseaux sociaux par « le poids des mots, le choc des photos ».

Il en est autrement de bâtir un programme politique crédible sur les sujets économiques pour sortir le pays du trou abyssal de la dette, améliorer hautement le PIB, faire vivre le pays dans la paix, la concorde et non dans la diabolisation-stigmatisation de classes. Maintenant, porter un tel projet n'a pas de quoi emballer et emporter les foules d'électeurs à un moment où **le pays perd l'esprit de compréhension, le respect mutuel et le sens du dialogue constructif**, alors que violence verbale et confrontation ne sont jamais les solutions.

Alors Madame Rousseau, de grâce, le pays souffre de suffisamment de tensions sociales et a connu assez d'incendies l'été dernier pour que vous n'en allumiez pas un autre pour faire des voix en mai 2027. Maintenant, en ce qui nous concerne, **nous, les électeurs-chasseurs barbares et sanguinaires, « pour lesquels vous n'avez plus rien à péter »,** comme vous dites si élégamment, une seule alternative s'impose, tout programme et candidat qui refusera la continuité historique, conservatrice, patrimoniale de la chasse, même s'il peut plaire par ailleurs, devra raisonnablement être rejeté.

Léon Rapinat



Sans conservation de ce qui fonde notre commun, il est impossible de construire l'avenir.

Aziliz Le Corre
L'enfant est l'avenir de l'homme (Albin Michel, 2024)



Faune et chasse dans le Val de Villé au début du XXe siècle



Au début du XXe siècle, le Val de Villé apparaît comme un territoire giboyeux. La presse régionale et les statistiques de l'administration forestière permettent de dresser un tableau de la faune sauvage et des habitudes cynégétiques à la veille de la Grande Guerre.

Le petit gibier semble très abondant, mais les tirs d'oiseaux ne sont malheureusement pas recensés. **Seul le coq de bruyère a les honneurs de la presse.** Ainsi, au printemps 1901, deux grands tétras sont prélevés par des gardes forestiers dans les forêts de l'Altenberg sur le ban de Breitenau.

Une abondance de lièvres

L'administration forestière dénombre une dizaine de tirs de lièvres par an, avec un record de 22 spécimens en 1906, mais seulement 4 en 1901. La presse déplore cependant le déclin du lièvre dans la vallée, qu'elle attribue

au braconnage. Elle écrit que le locataire de la chasse de Lalaye tuait jadis 40 lièvres par an contre deux seulement en 1901. En mai 1902, des chasseurs de Lalaye apportent au maire de Villé un lièvre pris au collet qu'ils ont trouvé sur leur chasse. Le lièvre est remis à l'endroit de sa découverte pour confondre le braconnier qui ne tarde pas à venir relever ses pièges. Lors de la perquisition domiciliaire, on découvre chez lui de nombreux pièges, des balles, du plomb, mais également des plumes de perdrix et des morceaux de chevreuil. Un mois plus tard, un autre braconnier est arrêté à Breitenau alors qu'il ramassait un lièvre pris au collet. C'est une bonne prise ! **Ce braconnier**

invétéré assume avec passion ses délits. Il prétend que si tous les lièvres qu'il a attrapés devaient suivre son enterrement à Albé, village dont il est originaire, le dernier serait encore à Breitenau, alors que les premiers seraient déjà arrivés à Albé. Malheureusement, ajoute-t-il, un seul cerf participerait au cortège.

Un gros gibier plutôt rare

En revanche, comme le regrette le braconnier de Breitenau, **le gros gibier paraît assez rare dans la vallée, moins abondant qu'il ne l'est de nos jours.** Les forêts abritent quelques cerfs qui sont exceptionnellement prélevés, cet

NATURA 2000

Quand la nature prend d'assaut le Fort Carré !

Près de 70 participants ont relevé le défi de « La Nature à l'Assaut du Fort », un Escape Game original mêlant biodiversité, patrimoine et énigmes.



Photos prises par les participants

Samedi 22 août, le Fort Carré de Fort-Louis s'est transformé en véritable terrain de jeu pour les amateurs de nature et d'histoire. À l'initiative des « drôles de dames », animatrices Natura 2000 de la Ville de Haguenau, de la Ville de Wissembourg et de la Fédération départementale des chasseurs du Bas-Rhin, petits et grands ont été invités à participer à un Escape Game grandeur nature : « La Nature à l'Assaut du Fort ».

Malgré un ciel quelque peu nuageux, près de 70 participants venus de tout le Bas-Rhin ont répondu présent. De Seltz à Mackenheim, en passant par Dambach-la-Ville, Muttersholtz, Entzheim ou encore Wissembourg, les équipes se sont lancées avec enthousiasme à la recherche des réponses aux énigmes qui leur étaient proposées.

Dans les coulisses de Natura 2000

Au fil de l'aventure, les participants ont découvert une facette méconnue du travail des animatrices Natura 2000. Qu'est-ce qu'une MAEC et laquelle proposer à un agriculteur ? Quelles données faut-il prendre en compte pour restaurer une rivière ? Comment réaliser un inventaire en forêt ?

Des questions loin d'être évidentes pour les participants au départ ! Mais grâce à

leur sens de l'observation, leur logique et surtout leur esprit d'équipe, les réponses ont progressivement émergé au fil des énigmes.

L'objectif était bien là : apprendre en s'amusant, tout en découvrant les actions concrètes menées en faveur de la biodiversité sur le territoire.

Un Fort au cœur de l'aventure

Impossible toutefois de partir à l'assaut du Fort sans s'intéresser à son histoire ! Pour l'occasion, Cédric, de l'association Guerres historiques, a endossé le costume de Louis, soldat du Fort, devenant ainsi un personnage incontournable de l'aventure.

Les participants ont également pu découvrir le Fort Carré au cours d'une visite guidée proposée par Agnès Blattner, bénévole locale passionnée par le site et par les castors. De l'histoire du Fort à son architecture, elle a permis aux visiteurs de remonter le temps et de mieux comprendre ce patrimoine remarquable.

Et puisque la nature n'est jamais bien loin, Agnès a également proposé une exposition consacrée au castor et aux chauves-souris, offrant une nouvelle parenthèse de découverte entre deux énigmes.

Une aventure à renouveler !

En réunissant nature, patrimoine, histoire et jeu, « La Nature à l'Assaut du Fort » a séduit aussi bien les enfants que les adultes.

Une expérience originale qui a permis de découvrir autrement les enjeux liés à la biodiversité et le travail des animatrices Natura 2000, tout en plongeant les participants dans l'histoire du Fort Carré.

Le verdict est sans appel : **animatrices comme participants sont prêts à repartir à l'aventure !** Une animation à reconduire sans hésitation.



ANIMATIONS

À Mackenheim, la nature se découvre en jouant

Dimanche 6 septembre, la Maison forestière de Mackenheim a accueilli la journée familiale « Nature, jeux et aventures », organisée par la MJC de Mackenheim. Entre découverte de la faune alsacienne, jeux, géocaching et sensibilisation à la biodiversité, quelque 150 à 200 visiteurs ont pu profiter d'un programme riche et varié.

Présent tout au long de la journée, de 9 h à 17 h, le Mobil'Faune a permis aux visiteurs de partir à la découverte de la faune sauvage alsacienne. La collection, composée de nombreux spécimens naturalisés, a suscité la curiosité des petits comme des grands. Pour les enfants, l'animation était l'occasion d'apprendre à reconnaître des animaux parfois simplement aperçus depuis une fenêtre. Pour les adultes, elle permettait de mettre un nom sur un oiseau régulièrement observé dans le jardin ou encore de mieux identifier certains petits mammifères, comme la martre ou la fouine, parfois responsable de dégâts sur les câbles des véhicules.

La journée a également permis de présenter les nouveaux spécimens en résine du Mobil'Faune. Reptiles et amphibiens font désormais leur entrée dans la collection, permettant d'élargir les possibilités de découverte de la biodiversité régionale. Cette nouveauté a naturellement ouvert la discussion sur les milieux humides, leur rôle dans les écosystèmes et leur fragilité, un sujet particulièrement d'actualité après les épisodes de canicule et la sécheresse marquée de cet été.

Biodiversité et changement climatique au cœur des échanges

Au-delà de la simple observation des animaux, les visiteurs ont pu échanger sur les moyens de préserver la biodiversité et sur les effets du réchauffement climatique. Le choix de décaler cette animation, initialement prévue plus tôt dans la saison, avait d'ailleurs permis d'éviter les périodes de fortes chaleurs de la fin du mois de juin.

Les échanges ont également été l'occasion de présenter les différentes actions menées par la FDC, notamment les travaux de plantation, la création de mares ou encore les opérations de lâchers de perdrix et de faisans.

Le site Natura 2000 « Rhin Ried Bruch », dont la FDC est l'organisme animateur, a également

été présenté au public. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir les différents contrats Natura 2000 qui peuvent contribuer au financement d'actions favorables à la biodiversité. Restauration de ripisylves, mise en place de fauches tardives avec les agriculteurs afin de limiter la destruction des nids ou encore préservation de plantes rares : autant d'actions concrètes permettant de concilier activités humaines et préservation des milieux naturels.

Des pirates, des énigmes et des animaux cachés dans la forêt

La découverte de la nature s'est aussi faite sous une forme plus ludique. Les participants ont notamment pu prendre part à un escape game inédit, « Pirate Box », et se glisser dans la peau de pirates chargés de résoudre différentes énigmes cachées dans les coffres de Chrystel, la pirate d'eau douce.

trottinettes électriques dans la forêt proposé par Steph-Trot. Observation, jeu, exploration et sensibilisation se sont ainsi mêlés tout au long de la journée pour proposer différentes façons de découvrir la nature.

Observer la forêt autrement

Certains groupes engagés dans le géocaching ont également reçu un guide IBP, pour Indice de Biodiversité Potentielle. Cet outil leur a permis d'observer plus attentivement la forêt et d'identifier les éléments susceptibles de favoriser la biodiversité, notamment les différentes essences d'arbres et les micro-habitats présents dans le milieu forestier.

Les plus jeunes ont également pu s'initier aux chants d'oiseaux grâce à des séances d'écoute et d'imitation réalisées à l'aide d'appeaux. Rouge-gorge, chouette hulotte ou encore merle ont ainsi livré quelques-uns de leurs secrets, avant que les enfants ne tentent à leur



Photo Sandra Schubnel

Les plus grands pouvaient quant à eux se lancer dans un parcours de géocaching composé de neuf étapes. Une manière originale de partir à la recherche de la faune dissimulée dans la forêt tout en découvrant les différents éléments qui composent le milieu naturel.

D'autres activités venaient compléter le programme, comme un parcours en

tour de reproduire leurs chants.

Avec cette journée, la MJC de Mackenheim et les différents intervenants ont proposé une approche conviviale et accessible de la nature. Une façon de rappeler que découvrir la biodiversité, c'est aussi apprendre à mieux la connaître pour mieux la préserver.

RÈGLEMENTATION

ChassAdapt : une révolution numérique au service d'une chasse responsable

ChassAdapt, une application mobile officielle et gratuite développée par la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) pour les chasseurs en France.

ChassAdapt est un **carnet universel de prélèvements numérique**, toutes espèces, pour la gestion des quotas, téléchargeable sur votre smartphone, qui fonctionne même hors connexion.

Cette application permet notamment :

- L'enregistrement des prélèvements en temps réel
- Le traitement anonyme des données de prélèvement.

Attention, ChassAdapt ne se substitue pas à la déclaration des prélèvements sur Cynéportail !

Les espèces à déclaration obligatoire sur ChassAdapt

Pour un certain nombre d'espèces, les **déclarations sont obligatoires et peuvent être soumises à un contrôle par la police de la chasse**. L'application ChassAdapt permet d'encadrer ces dispositions réglementaires et de gérer les quotas. Chaque déclaration de prélèvement génère un QR code, créé par l'application. Il doit être présenté aux agents assermentés pour justifier le prélèvement en cas de contrôle.

Ce QR code est disponible dans l'historique des prélèvements.

Cette déclaration a lieu immédiatement et avant tout déplacement de l'animal prélevé comme pour les espèces soumises à plan de chasse !

LA TOURTERELLE DES BOIS

(non chassable dans le Bas-Rhin)

ChassAdapt a été reconnu comme outil de gestion adaptative crédible par les instances européennes, ce qui a permis de rouvrir la chasse à la tourterelle des bois. Un quota national est fixé chaque année par arrêté ministériel. Chaque prélèvement doit être déclaré en temps réel sur ChassAdapt.

LES CANARDS, HORS COLVERT

Depuis 2025, des règles de gestion s'imposent pour 13 espèces de canards : Canard Chipeau, Canard Pilet, Canard Siffleur, Canard Souchet, Sarcelle d'été, Sarcelle d'hiver, Fuligule Milouin, Fuligule Milouinan, Fuligule Morillon, Garrot à Œil d'Or, Harelde de Miquelon, Macreuse noire, Macreuse brune, Nette rousse.

Les prélèvements doivent être déclarés sur l'application ChassAdapt

LE FULIGULE MILOUIN

Il est inscrit depuis 2025 dans les espèces soumises à gestion adaptative avec un **quota national fixé chaque année** par arrêté ministériel. Chaque prélèvement doit être déclaré en temps réel sur ChassAdapt.

Espèces de gibier d'eau chassables dans le Bas-Rhin du 23 août 2026 au 31 janvier 2027

- Canards Chipeau ; Colvert ; Pilet ; Siffleur ; Souchet
- Foulque Macroule
- Fuligules Milouin ; Morillon ; Milouinan
- Garrot à Œil d'Or
- Nette Rousse
- Sarcelle d'été ; d'hiver

Prélèvement maximum autorisé (PMA) de 15 oiseaux par jour et par chasseur pour la chasse de jour.

Prélèvement maximum autorisé (PMA) de 15 oiseaux par jour et par chasseur pour la chasse de nuit dans les installations.

Prélèvement maximum autorisé (PMA) de 25 oiseaux par installation pour la chasse de nuit.

LA CAILLE DES BLÉS

(chassable dans le Bas-Rhin du 23 août 2026 au 20 février 2027)

Un PMA de 15 cailles par jour et par chasseur est entré en vigueur avec obligation de déclarer chaque prélèvement sur l'application ChassAdapt.

LA BÉCASSE DES BOIS

(chassable dans le Bas-Rhin du 23 août 2026 au 20 février 2027)

Pour le PMA de 30 bécasses par chasseur et par an, deux modes de déclaration obligatoire des prélèvements sont possibles : ChassAdapt.

Participation au suivi des populations d'oiseaux

Les données de prélèvements ne sont pas que quantitatives. Elles peuvent être qualitatives et participer au suivi démographique des populations chassées. C'est le cas des données de proportions d'âge et de sexe récoltées via ChassAdapt, qui serviront aux modèles de dynamique de population qui sont essentiels à une gestion adaptative des espèces chassées.

Depuis cette saison, en déclarant les prélèvements sur ChassAdapt, les chasseurs sont invités à photographier certaines espèces d'oiseaux. Cette simple photo permet d'identifier automatiquement l'âge et le sexe des oiseaux, grâce à des algorithmes d'intelligence artificielle développés à la FNC,

et le chasseur reçoit les résultats directement sur l'application ChassAdapt. Ces données alimentent, dans le même temps, la base de données informatique nationale de la FNC.

Source FNC

Attention : à partir de 2027 plus aucun carnet Bécasse papier ne sera distribué. Seul ChassAdapt pourra être utilisé.



Une utilisation facile et pratique de ChassAdapt

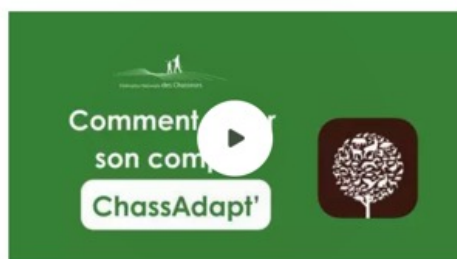


Se connecter à ChassAdapt nécessite d'avoir une validation du permis de chasser pour la saison en cours.

- ➔ VOUS CONNECTER après avoir créé votre compte ChassAdapt
- ➔ ÊTRE INFORMÉ des quotas collectifs et suivre votre quota individuel
- ➔ DÉCLARER vos prélèvements, présenter sa déclaration lors d'un contrôle et consulter l'historique de vos prélèvements
- ➔ FAIRE DON DE VOTRE GIBIER à une tierce personne
- ➔ CONNAÎTRE LE SEXE ET L'ÂGE de certains oiseaux à partir d'une photo grâce à l'intelligence artificielle



Nos tutoriels



CHASSADAPT

Comment créer votre compte ChassAdapt ?



CHASSADAPT

Comment déclarer vos prélèvements sur ChassAdapt ?



CHASSADAPT

Comment utiliser l'IA dans ChassAdapt ?



Plus d'infos sur ChassAdapt



Messes Saint-Hubert

Ohnenheim

Le dimanche 4 octobre 2026 à 10h

Le GGC Ried Sud, en partenariat avec l'APP et le conseil de fabrique d'Ohnenheim vous invite à une célébration en l'honneur de Saint-Hubert le 4 octobre 2026 à 10h à l'étang de pêche d'Ohnenheim.

Trimbach

Le samedi 7 novembre 2026 à 18h

Comme chaque année, la Communauté de paroisses de la Plaine d'Alsace du Nord célébrera la Saint Hubert, patron des chasseurs et des forestiers, le samedi 7 novembre 2026, en l'église de Trimbach.

La cérémonie religieuse sera accompagnée par la chorale Sainte-Cécile ainsi que par les cornistes de l'Association Bas-Rhinoise des Chasseurs de Grand Gibier. Ces derniers bénéficient du soutien des Piscines Hammer.

Pour l'occasion, M. Paul Clauss et l'équipe du conseil de fabrique orneront le chœur autour du cerf de Saint Hubert et accueilleront ensuite le public dans la salle polyvalente pour déguster d'excellentes tartes flambées.

Un rendez-vous traditionnel de foi et de convivialité à ne pas manquer.

Strasbourg

Le vendredi 13 novembre 2026 à 18h

Le groupement Départemental des Officiers de l'ouvetrie du Bas-Rhin en collaboration avec l'Association Bas-Rhinoise des Chasseurs de Grand Gibier, organise la traditionnelle messe de Saint-Hubert à la Cathédrale de Strasbourg, le vendredi 13 novembre 2026 à 18h. La messe sera célébrée par l'Archiprêtre Didier Muntzinger et la cérémonie religieuse sera rehaussée par les sonneurs de trompes du Rallye Trompes Saint-Laurent de Holtzheim, et l'ensemble de cornistes de l'ABRCGG. À l'issue de la cérémonie et comme le veut la coutume, la bénédiction des chiens aura lieu sur le parvis de la cathédrale. Venez nombreux (Ouverture des portes à 17h30).



MESSE DE SAINT HUBERT
PATRON DES CHASSEURS
Célébrons notre passion dans le respect du vivant

DIMANCHE 4 OCTOBRE 2026
à partir de 10 H

CÉLÉBRÉE PAR
Mr le Curé Bosco

AVEC LA PARTICIPATION DES
sonneurs de cors de chasse de Marmoutier

À L'ÉTANG DE L'APP
Rue du moulin
67390 OHNENHEIM

À L'ISSUE DE LA MESSE,
Mr le Curé PROCÉDERA
À LA BÉNÉDICTION
DES CHIENS ET CHEVAUX

À L'ISSUE DE LA CÉLÉBRATION RELIGIEUSE,
L'APP ET LE CONSEIL DE FABRIQUE D'OHNENHEIM
proposeront la possibilité de prendre
UN APÉRITIF
puis est également proposé
et uniquement sur réservation
UN REPAS

MENU
• Rôti de porc au feu de bois
• Gratin
• Salade
• Dessert
• Café
Tarif : 19 €

DÉLAI DE RÉSERVATION AU PLUS TARD LE 28/09
au 06 60 32 58 90

VENEZ NOMBREUX !
ORGANISÉE PAR LE
GGC RIED SUD

LES DONS SERONT LES BIENVENUS
afin de participer aux
frais de fonctionnement
de l'église d'Ohnenheim
Merci pour votre soutien !

Dalhunden

Le jeudi 19 novembre 2026 à 18h30

L'association communale des chasseurs de Dalhunden en collaboration avec le GGC Sauer-Moder organise une grande messe de Saint-Hubert le jeudi, 19 novembre 2026 à 18h30 en l'église Saint-Laurent de Dalhunden.

La messe sera célébrée par le curé Radon en présence du Rallye Trompes Saint-Laurent de Holtzheim ainsi que la chorale Saint-Laurent de Dalhunden.

À l'issue de la cérémonie aura lieu la bénédiction des chiens sur le parvis de l'église et une collation sera servie à l'ESCAL avec le soutien de la commune de Dalhunden.

Le président Jean-Luc Ries ainsi que le président du GGC, Jean-Luc Gackel, vous invitent à venir nombreux. Chasseurs ou non chasseurs, chien de chasse ou chien de salon, la Saint-Hubert est toujours un moment particulier chargé d'émotions et de partage.

Nous attendons un nombreux public.

AMÉNAGEMENTS

Faisans et perdrix : trois années d'engagement pour des populations durables

Pour la troisième année consécutive, l'opération de lâchers de repeuplement en Faisans communs, Faisans vénérés et Perdrix grises a été menée cet été sur les territoires de chasse.

Au total, 2 135 oiseaux ont été réintroduits sur 37 lots de chasse, soit une progression par rapport à l'année précédente. Depuis le lancement de cette opération en 2024, ce sont désormais près de 5 000 oiseaux qui ont été réintroduits afin de contribuer au renforcement des populations locales de petit gibier.

Des lâchers adaptés aux conditions météorologiques

Compte tenu du nombre important d'oiseaux concernés et des fortes températures estivales, les livraisons aux locataires de chasse ont été réparties sur l'ensemble du mois d'août, en privilégiant les périodes de baisse des températures afin de limiter le stress et les risques liés au transport.

Le calendrier et les modalités de livraison des prochaines campagnes pourront être amenés à évoluer afin d'améliorer encore les conditions de transport et de mise en place des oiseaux sur les territoires.

Un objectif : installer durablement des populations naturelles

Au-delà des chiffres, cette opération s'inscrit dans une démarche à long terme. L'objectif est de parvenir à implanter durablement des populations naturelles de faisans et de perdrix, capables de se reproduire et de se maintenir au fil des générations.

Pour favoriser cette implantation, les oiseaux sont introduits sur des territoires faisant l'objet d'aménagements spécifiques : création et entretien de zones favorables au petit gibier, protection contre les prédateurs, points de nourrissage et accès à l'eau, et pour les souches F2, un engagement de non-tir de 3

ans a été signé par le locataire. Ces conditions sont essentielles pour permettre aux oiseaux de s'acclimater, de survivre et, à terme, de se reproduire naturellement.

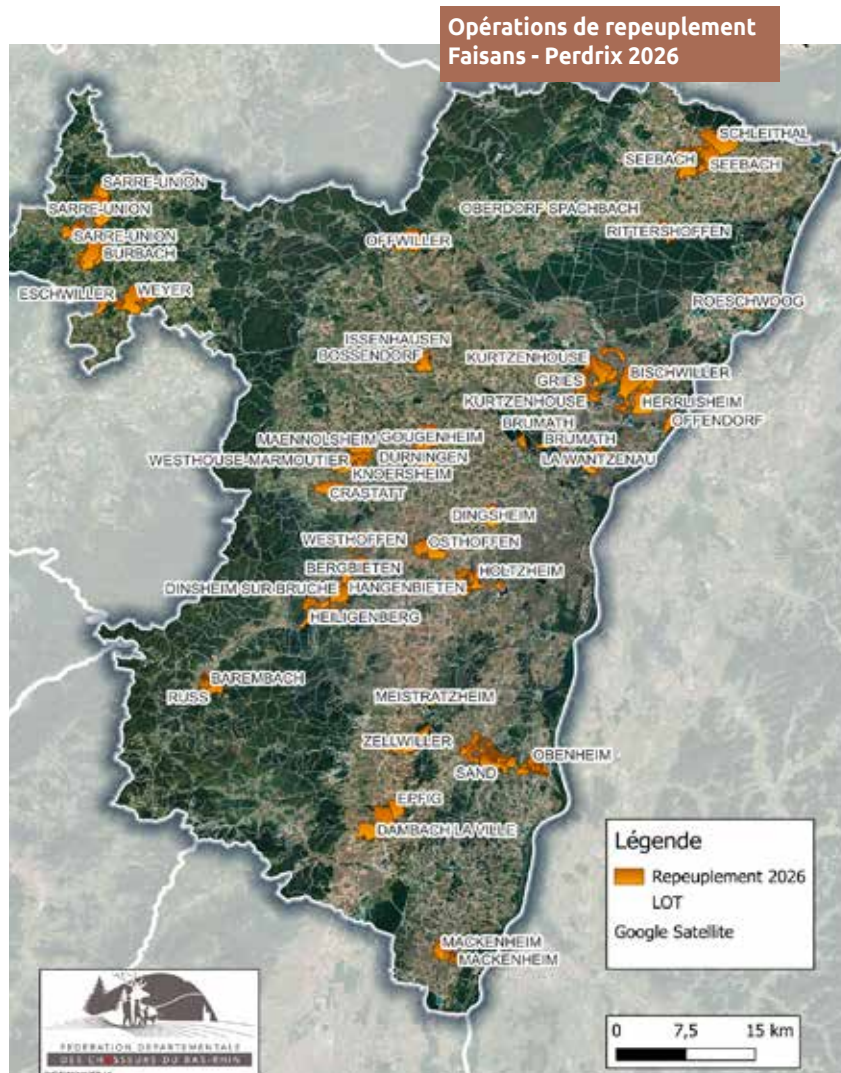
Des oiseaux issus de souches sélectionnées

Les oiseaux proposés dans le cadre de cette opération sont issus de souches sélectionnées. Pour les faisans provenant de l'élevage de l'Office français de la biodiversité (OFB) d'Auffargis, il s'agit notamment d'oiseaux de deuxième génération (F2), issus de souches provenant du milieu naturel.

Afin d'encourager les actions en faveur du petit gibier, ces oiseaux bénéficient d'une prise en charge importante, comprise entre 50 et 70 %, permettant aux territoires engagés de participer à cette démarche dans des conditions financières accessibles.

Avec cette troisième campagne, l'opération confirme ainsi sa vocation : ne pas se limiter à des lâchers ponctuels, mais construire progressivement les conditions nécessaires au retour et au maintien de populations naturelles de petit gibier sur les territoires.

Pascal Kentzinger, Président de la Commission Petit Gibier & Biodiversité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE OFB

Accidents et incidents de chasse 2025-2026

Comme chaque année, l'Office français de la biodiversité (OFB) dresse le bilan de l'accidentologie liée à la pratique de la chasse. Pour la saison 2025-2026, les données révèlent une stabilisation de l'accidentologie globale et un nombre des accidents mortels historiquement bas.

Accidents mortels : un niveau historiquement bas

Avec 4 accidents mortels enregistrés, cette saison se caractérise par le chiffre le plus bas jamais enregistré en la matière. Si chaque accident est un accident de trop, cette donnée témoigne des mesures de sécurité progressivement renforcées au fil des ans et des efforts entrepris conjointement par le monde fédéral et l'établissement public sur le terrain.

Les 4 accidents mortels de cette saison se répartissent à part égale : 2 lors de chasses au grand gibier et 2 lors de chasses au petit gibier. Trois d'entre eux sont dus à des auto-accidents, révélant l'importance cruciale du respect des consignes de sécurité dans les manipulations et tenues des armes.

Mathieu Lefèvre, ministre délégué chargé de la Transition écologique déclare : « **La baisse du nombre d'accidents mortels cette saison est le fruit concret des actions menées par les chasseurs et par le gouvernement** pour renforcer la sécurité à la chasse. Je tiens à saluer le travail des agents de l'OFB, dont les contrôles rigoureux et la pédagogie menée sur le terrain contribuent directement à ces résultats, ainsi que les chasseurs pour leur sérieux et leur respect des règles. Je forme le vœu que cette dynamique se poursuive pour que chaque saison soit plus sûre que la précédente. »

92 accidents : une stabilité durable

Au total, 92 accidents ont été recensés sur la saison 2025-2026. **Ce chiffre reste stable**, il est conforme à ce qui a été observé depuis six saisons, se situant entre 80 et 100 accidents par saison. Cette stabilisation s'inscrit dans une tendance de fond positive : sur les 20 dernières années, le nombre global d'accidents a connu une diminution nette et significative (baisse de 49% par rapport à la saison 2006).

Concernant les victimes non-chasseurs, la tendance présente là encore une diminution : 10 personnes ont été victimes d'un accident corporel cette saison (contre 16 l'an passé). Parmi elles, l'OFB recense 4 accidents graves et 6 accidents légers.

Les causes : le défi des auto-accidents et le rappel de l'angle des 30°

Le bilan met en lumière une problématique récurrente et particulièrement importante cette année : **les auto-accidents. Ils représentent 39% de l'ensemble des accidents cette saison.** Trois des quatre accidents mortels recensés cette année sont des auto-accidents. Ces chiffres soulignent la nécessité absolue de maintenir une vigilance constante et une rigueur sans faille dans la manipulation et le port des armes, en action de chasse et lors des déplacements comme lors du rangement de l'arme.

Par ailleurs, lors des chasses au grand gibier (qui concentrent à elles seules 66% de l'accidentologie totale), **la cause principale des accidents impliquant un tiers demeure le non-respect de l'angle des 30°** (32% des cas).

Incidents matériels : une vigilance nécessaire

S'agissant des dommages matériels sans blessure corporelle (tirs vers des habitations, véhicules ou animaux domestiques), **l'OFB a recensé 122 incidents cette saison.** Bien que ce chiffre soit en baisse par rapport à la saison précédente (135 incidents), il se maintient au-dessus de la moyenne des 15 dernières années. À l'instar de la prévention des accidents, la

diminution de ces incidents matériels, qui concerne majoritairement des tirs directs (87%), exige une identification rigoureuse du gibier, la prise en compte de l'environnement (voisins de poste, habitations, routes, chemins ouverts au public, véhicules stationnés etc.) et le respect de l'angle des 30°.

Olivier Thibault, Directeur général de l'OFB : « **Si la forte baisse des accidents mortels est une avancée indéniable, chaque accident reste un drame de trop** et notre ambition partagée avec l'ensemble du monde cynégétique demeure d'essayer de tendre vers le zéro accident. Les données de cette saison nous imposent de cibler nos efforts notamment sur les auto-accidents qui représentent les 3/4 des accidents mortels. Un chiffre qui rappelle qu'une arme chargée peut être mortelle. Par ailleurs, nous devons collectivement redoubler de vigilance sur le respect des angles de tirs qui demeurent la cause principale des accidents impliquant un tiers lors des chasses au grand gibier. **L'OFB maintiendra une exigence totale** via sa police de la chasse, tant par la pédagogie et les contrôles sur le terrain, que par le prononcé de suspensions administratives lorsque la sécurité d'autrui est mise en danger. »



L'OFB, les fédérations de chasseurs et un objectif commun : tendre vers le « zéro accident »

Au-delà de ce bilan annuel, l'État, la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC), les Fédérations Départementales de Chasseurs (FDC) et l'OFB partagent et rappellent une ambition unique : tendre vers le zéro accident.

Pour atteindre cet objectif, une stratégie globale d'actions et de prévention est déployée sur le terrain :

- Exigence de formation : L'examen du permis de chasser, organisé par l'OFB, demeure extrêmement rigoureux, plaçant la sécurité et la bonne manipulation des armes au cœur de l'apprentissage.
- Formation tout au long de la vie : Les formations décennales permettent une mise à jour indispensable et un rappel régulier des bons comportements en matière de sécurité pour l'ensemble des chasseurs. Le suivi de cette formation s'avère d'ailleurs être un facteur positif sur la prévention des accidents.
- Encadrement fédéral : Le monde fédéral organise et intensifie ses propres formations (organisateurs de battue, chefs de ligne, etc.) pour encadrer les chasseurs sur le terrain.
- Présence et contrôles de l'OFB : La mobilisation de l'OFB sur les contrôles de chasse est importante. Ces missions représentent plus de 20% du temps d'activité de police de l'établissement, ce qui équivaut à 33 000 hommes/jours (soit 227 400 heures consacrées à la sécurisation des pratiques et aux contrôles chasse).
- Pédagogie: Ces contrôles s'accompagnent de rappels pédagogiques systématiques sur les règles de sécurité, avec notamment la distribution de flyers intitulés « chasser en toute sécurité » aux chasseurs rencontrés.
- Sanctions administratives : Lors de la saison de chasse 2025/2026, l'OFB a procédé à la suspension administrative de 39 permis de chasser. Ces décisions interdisent aux chasseurs mis en cause pour des accidents graves ou ayant pu mettre en danger la vie d'autrui de continuer à pratiquer la chasse pendant plusieurs mois, dans l'attente d'une décision de justice.
- L'OFB réaffirme son engagement total, aux côtés de l'ensemble des acteurs du monde cynégétique, pour que la sécurité demeure la priorité absolue.

BREVET GRAND GIBIER



Une belle réussite pour la promotion 2026

Sous la présidence de Thierry Jung, 30 candidats se sont présentés, le 6 juin 2026, aux épreuves du Brevet Grand Gibier.

Cette session s'est conclue par d'excellents résultats, avec 27 médaillés, toutes options confondues, soit un taux de réussite de 90 %.

Ces résultats récompensent le travail, l'investissement et la motivation des candidats tout au long de leur préparation. Les efforts fournis, l'investissement constant et leurs réussites témoignent de leur engagement et de leur passion pour la chasse et la connaissance du grand gibier.

La promotion 2026 compte également un **Major de promotion Thibaut Schutz**, qui s'est particulièrement distingué en option

carabine.

Avec 27 distinctions pour 30 candidats, cette promotion 2026 affiche un taux de réussite de 90 %, un résultat dont l'ensemble des organisateurs et encadrants peut se réjouir.

Nous adressons nos plus chaleureuses félicitations à l'ensemble des candidats, médaillés comme participants, pour leur travail et leur engagement, ainsi qu'à Thibaut Schutz, Major de cette promotion.

La photo des lauréats a été publiée dans notre dernier numéro d'IC67

Propotion 2026 : 27 médaillés

- 12 Médailles OR Carabine
- 2 Médailles ARGENT Carabine
- 7 Médailles OR Arc
- 3 Médailles OR Vénérerie
- **Major de promotion OR Carabine : Thibaut Schutz**

Félicitations à tous !

Les médaillés OR Carabine

- José Garcia,
- Marc Griebel,
- Benjamin Gies,
- Adèle Kaschte,
- Éric Kaschte,
- Nassira Kaschte,
- Frank Noury,
- Loïc Plantiveau,
- Thibaut Schutz
- Geoffrey Strub,
- Patrick Stumpf,
- Denis Romang,
- Éric Walther

Les médaillés ARGENT Carabine

- Christophe Maurath,
- Vincent Wendling

Médaillés OR Arc

- Adeline Eberlé,
- Adèle Kaschte,
- Eric Kaschte,
- Nassira Kaschte,
- Frank Noury,
- Thomas Schmitt,
- Thibaut Schutz

Médaillés OR Vénérerie

- Loïc Brestenbach,
- Aurore Garin,
- Aurélie Remy

90%

TAUX DE RÉUSSITE

L'Office français de la biodiversité (OFB).

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique et le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire, l'OFB agit pour préserver et restaurer la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins, et la gestion durable de l'eau.



**En savoir plus :
Recommandations sur
la sécurité à la chasse.**



Assemblées générales

AG de la SLC des 3 Massifs du Sud

La Société Locale des Chasseurs des Trois Massifs du Sud a tenu son Assemblée Générale le 15 avril 2026, au stand de tir de l'APTO à Bernardswiller, en présence de 48 adhérents et de 3 membres représentés.

Le président Gérard Bronner a ouvert la réunion en rappelant les principales préoccupations des chasseurs : pression sur les espaces forestiers, cohabitation avec les autres usagers de la nature, dégâts agricoles et forestiers, et évolution des populations de sangliers et de cervidés.

M. Nicolas Braconnier, directeur adjoint de la FDC 67, a développé trois sujets d'importance :

- Schéma de Gestion Cynégétique 2026-2032
- Formation obligatoire décennale à la sécurité
- Offrir ou vendre son gibier : quelle est la réglementation ?

M. Jean-Brice de Turckheim, Président du FIDS 67, a fait un bilan des actualités du FIDS 67.

M. Frédéric Obry, Président de la FDC 67, a présenté **les grandes orientations qui se dessinent pour les six prochaines années**. Son intervention a notamment porté sur la nécessité de conserver **une gestion qualitative et équilibrée des populations** de petits et grands cervidés tout en soulignant la baisse inquiétante des prélèvements de cerfs, passés de 232 à 202 puis à 152 en deux ans.

Autre objectif affiché : **permettre au chamois et au daim de poursuivre leur implantation** dans les secteurs où les conditions sont favorables, avec une gestion cynégétique adaptée.

La sécurité demeure sa priorité. La formation décennale pourra progressivement être suivie en ligne, tandis que les GGC et les SLC pourront contribuer à son organisation. Notre président a néanmoins souligné les bons résultats du Bas-Rhin en matière d'accidentologie à la chasse.

De son côté, la SLC poursuivra ses actions de formation pratique avec un entraînement collectif au tir de chasse en battue (séance de Cyné'Tir et Cinématir prévue le 30 septembre 2026), ainsi qu'une participation financière aux séances de simulateur de tir.

L'assemblée a également été marquée par plusieurs évolutions au sein du comité.

- M. Florent Fender devient trésorier, succédant à M. Hubert Reinling, qui demeure membre du comité.
- M. Jérémy Stief fait son entrée au sein du comité.
- M. Jean-Marc Seiler a fait part de son souhait de se retirer du comité.
- M. Michel Vernevaut, président de la SLC des 3 Massifs du Sud de 2006 à 2021, a été nommé Président honoraire en reconnaissance de son engagement et de sa fidélité de longue date.

L'assemblée a adressé **ses plus chaleureux remerciements à MM. Michel Vernevaut et Jean-Marc Seiler** pour leur engagement au service de la SLC.



Une ovation particulièrement chaleureuse a ensuite été réservée à M. Hubert Reinling, trésorier de 2006 à 2026, pour ses 20 années d'engagement sans faille. Véritable pilier de notre comité, toujours disponible et prêt à aider, Hubert reste aujourd'hui encore à nos côtés pour poursuivre cette belle aventure.

Cette assemblée aura surtout confirmé la volonté de notre SLC de rester une force de proposition, attachée à une chasse responsable, à la formation des chasseurs et à une gestion durable des populations de gibier.

Une volonté qui s'est exprimée dans une ambiance particulièrement conviviale puisque, comme le veut la tradition, la soirée s'est achevée autour des tartes flambées préparées par les membres de l'APTO, chaleureusement remerciés pour leur accueil.

Dominique Ludwig



Contact :

Pour nous joindre :
contact@slc3massifsdsud.fr

Assemblée Générale extraordinaire du GGC 6

Le 16 juillet dernier, à Breitenbach, les représentants des sociétés et associations de chasse étaient appelés aux urnes pour élire le nouveau comité de direction du Groupement de Gestion Cynégétique de l'Ungersberg et du Haut-Koenigsbourg. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils ont répondu présents !

37 représentants sur 53 ont pris part au scrutin, permettant l'élection des neuf membres du nouveau comité parmi treize candidats. Une mobilisation particulièrement significative, qui témoigne de l'intérêt porté au GGC 6 et de la volonté des adjudicataires de participer à son avenir.

Quelques jours seulement après l'élection, le **nouveau comité s'est réuni et a constitué son bureau, élu à l'unanimité :**

- Éric Trendel, Président
- Christian Hoffbeck, 1er Vice-Président

- Denis Kobloth, 2e vice-président
- Patrick Kempf, Trésorier
- Dominique Ludwig, Secrétaire
- Administrateurs : MM. Franck Boesplug, Jean-Pierre Juan, François Koch, Pascal Peter

Plusieurs projets ont été engagés :

- la première session de formation décennale à la sécurité, ayant affiché complet très rapidement, une nouvelle session sera organisée dès que 30 participants seront réunis ;
- à la suite de l'offre de notre Fédération, des miradors de battue proposés à 85 €, transport compris, ont été mis à disposition à Itterswiller, chez M. Denis Kobloth, un point de retrait facilement accessible depuis les territoires du GGC 6 où il est aussi possible de se procurer des blocs de sel gemme ;
- une réunion d'information consacrée aux Petits et Grands Cervidés ainsi qu'à la traque-affût, qui s'est tenue le 3 septembre 2026 à Breitenbach ;
- la révision des statuts et du règlement intérieur, pour une présentation des nouvelles dispositions lors de l'AG 2027.

Une nouvelle page s'écrit pour le GGC 6

Après avoir consacré du temps et de l'énergie au fonctionnement du GGC 6, **M. Christian Muller tire sa révérence et laisse la place**

à une nouvelle équipe. Le nouveau comité salue son engagement et le travail accompli et lui adresse ses sincères remerciements.

Il souhaite également rendre hommage, avec le plus grand respect, à MM. Michel Nuss et Jean-Claude Gloeckler, qui ont été des figures essentielles du GGC 6, et avoir une pensée toute particulière pour MM. Michel Gewinner, Paul Strub et Georges Weber, aujourd'hui disparus. Tous ont contribué à écrire l'histoire de notre GGC et y ont laissé une empreinte durable.

Il tient par ailleurs à remercier tous ceux qui se sont mobilisés lors de cette élection, ainsi que les treize candidats qui ont accepté de proposer leur candidature.

Car au-delà du résultat du scrutin, c'est avant tout la mobilisation qui constitue le signal fort de cette Assemblée Générale. Elle témoigne de l'attachement au G.G.C. 6 et d'une volonté partagée de faire avancer les choses.

Fort de cette confiance, le nouveau comité est désormais au travail, avec une ambition simple : échanger, agir et construire ensemble, au service de la chasse, de ses territoires et de tous ceux qui la font vivre.

Dominique Ludwig

Plus d'informations sur :
www.ggc-ungersberg-haut-koenigsbourg.fr

GGC 6 : formation

Première formation décennale organisée dans le GGC de l'Ungersberg et Haut-Koenigsbourg

Et si on organisait une formation décennale à la sécurité ?

Aussitôt dit, aussitôt fait... et aussitôt complet !

Organisée tambour battant par notre 2e vice-président, M. Denis Kobloth, cette première formation décennale à la sécurité organisée dans le GGC 6 s'est tenue le 25 juillet 2026 à Nothalten, dans la très belle salle mise à disposition par la commune.

32 participants ont ainsi pu bénéficier de cette matinée à la fois instructive et conviviale, consacrée au rappel des règles essentielles de sécurité.

Après les enseignements, place à la convivialité ! Tous se sont retrouvés autour d'un repas gaulois, partagé à l'ombre des arbres du parc de la mairie. Un moment particulièrement apprécié, qui s'est prolongé ... **preuve, s'il en fallait, que la convivialité fait aussi partie de l'ADN du GGC !**

Le comité adresse ses vifs remerciements à M. Marc Reibel, maire de Nothalten, ainsi qu'à la commune, pour leur accueil chaleureux et la mise à disposition de cette belle salle.

Il se félicite également de la présence de M. le Maire, qui a permis de nombreux échanges dans une ambiance particulièrement sympathique.

Enfin, un grand merci à M. Denis Kobloth pour l'organisation de cette première formation, menée avec efficacité et enthousiasme. Une première réussie... qui appelle déjà une suite !



 **Contact :**

Pour vous inscrire à la prochaine formation organisée par notre GGC, écrivez à :
contact@ggc-ungersberg-haut-koenigsbourg.fr
en précisant le nombre de personnes.



GGC 6 : réunion d'information

Une réunion pour comprendre, échanger... et faire évoluer nos pratiques.

Le 3 septembre à Breitenbach, M. Éric Trendel, président du GGC 6, a organisé une réunion d'information consacrée à la gestion des petits et grands cervidés ainsi qu'à la traque-affût.

Accueillis par M. Jean-Pierre Piela, maire de Breitenbach, les participants ont pu confronter leurs expériences et leurs points de vue autour de plusieurs intervenants de premier plan.

Dans son allocution, **le maire a rappelé les enjeux auxquels sont confrontés nos territoires face aux changements climatiques**, et souligné l'importance d'une coopération étroite entre collectivités, gestionnaires forestiers et chasseurs pour préserver l'avenir de nos forêts :

« Il est absolument essentiel que les collectivités, les gestionnaires forestiers et les locataires de chasse soient proches et coopèrent pour la régénération naturelle de la forêt. »

D'emblée, le sanglier s'est invité au débat : une forte présence, de nombreuses naissances et des dégâts importants dans les prairies de la vallée, malgré la sécheresse.

« La pression de chasse doit être suffisante, y compris sur les marcassins, afin d'éviter une nouvelle progression des populations. Mais d'autres pistes doivent être explorées : dissuasion, clôtures, gestion de l'eau et de l'alimentation.... Un enjeu d'autant plus important que le classement d'un secteur en



« zone noire » peut entraîner des restrictions supplémentaires, notamment concernant l'agrainage. »

Place aux petits et grands cervidés !

M. Etienne Ley, de l'ONF, a présenté, photos et plans à l'appui, l'état des forêts de notre GGC, mettant en évidence **les dégradations liées au gibier, mais aussi les conséquences de plus en plus préoccupantes du changement climatique**.

M. Patrick Chapus, de l'ONF, a apporté un éclairage approfondi sur le chevreuil et présenté l'expérience du domaine de Bois Landry, exemple de gestion forestière durable et raisonnée.

M. Patrice Stoquert, ancien forestier, chasseur de longue date et spécialiste de la traque-affût, a partagé son expérience et ses connaissances, tout en abordant sans détour les réalités et les difficultés liées à la mise en œuvre de cette méthode de chasse.

Enfin, M. Frédéric Obry, président de la FDC 67, a participé activement aux échanges, rappelant l'importance du respect du cadre légal, de la sécurité et de l'image que nous renvoyons de la chasse. Il a notamment appelé à faire évoluer la gestion du chevreuil et à poursuivre l'objectif de reconstituer une population de grands cerfs.

Au-delà des interventions, **cette rencontre aura surtout permis de confronter les expériences et de réfléchir collectivement à l'avenir de la chasse**.

Une chasse responsable, sécurisée, capable de faire évoluer ses pratiques et de mieux s'inscrire dans son territoire et son époque.

Un grand merci à tous !

Le GGC 6 remercie chaleureusement M. Jean-Pierre Piela, maire de Breitenbach, et la commune de Breitenbach pour leur formidable accueil.

Nos sincères remerciements vont également à l'ensemble des intervenants (MM. Etienne Ley, Patrick Chapus, Patrice Stoquert et Frédéric Obry) pour leur disponibilité, la qualité de leurs interventions et la richesse des échanges.

Enfin, merci à tous les participants pour leur présence, leur écoute et leurs nombreuses questions, qui ont largement contribué à faire de cette réunion un véritable moment d'information et de dialogue.

Plusieurs heures de réunion... et visiblement, personne n'était pressé de partir : la soirée s'est prolongée autour du verre de l'amitié, offert par M. Jean-Pierre Piela, maire de Breitenbach, et la commune de Breitenbach !



À PARAÎTRE DANS LE PROCHAIN NUMÉRO D'IC67

Messes
Saint-Hubert



Bilan formations
et examens





AG de l'Outre-Forêt

Le GGC de l'Outre-Forêt confirme son dynamisme et prépare l'avenir

Une assemblée générale placée sous le signe de la convivialité, de la sécurité et du renouvellement

Le Groupement de gestion cynégétique de l'Outre-Forêt a tenu son assemblée générale annuelle le mardi 21 avril 2026 à Hoffen, sous

Sur le plan financier, les comptes au 31 décembre 2025 font apparaître un solde de **3 220 euros sur le compte courant et de 10 202 euros sur le livret d'épargne**. Après vérification par les réviseurs aux comptes, le quitus a été donné à l'unanimité au trésorier. La cotisation annuelle a par ailleurs été reconduite à **12 centimes par hectare pour 2027**.

Un comité renouvelé

L'assemblée générale a également procédé au renouvellement d'un tiers des membres du comité. René Braun et Éric Darnis ont été réélus à l'unanimité. À la suite du départ de Christian Lesser, qui ne souhaitait pas se représenter après plusieurs années d'engagement, **Arthur Cricqui et Matthieu Nicolas** ont rejoint le comité. Le président a

Des rendez-vous déjà programmés

Le GGC prépare d'ores et déjà les prochaines rencontres avec ses adhérents. Une matinée de découverte et de perfectionnement au ball-trap de Geudertheim est envisagée le samedi **19 septembre 2026**, tandis que la traditionnelle journée de rencontre aura lieu le samedi **3 octobre 2026 à l'étang de Woerth**.

Réglementation, dégâts de gibier et recherche au sang

La partie statutaire a été suivie par plusieurs interventions consacrées à l'actualité cynégétique. Le président de la Fédération des chasseurs du Bas-Rhin, **Frédéric Obry**, a présenté les principales nouveautés réglementaires du **SDGC 2026-2032** et apporté des précisions concernant la rénovation et l'extension du siège de la Fédération, dont les travaux doivent débuter début 2027.

Jean-Brice de Turkheim, président du FDIDS67, a ensuite présenté un état des dégâts sur le territoire du GGC ainsi que les déclarations de tirs de sangliers enregistrées sur Cynéportail. Son intervention s'est conclue sur le constat d'une bonne gestion des populations et d'une **diminution notable des dégâts sur les lots de chasse du groupement**.

Enfin, Matthieu Nicolas, représentant l'UDUCR67, a présenté le bilan des recherches réalisées par les conducteurs de chiens de sang au cours de la dernière saison. Il a rappelé l'importance de faire appel à leurs services après un tir, **y compris lorsqu'aucun indice n'est retrouvé**. Pour saluer le travail accompli par les conducteurs, le président Éric Darnis a remis un chèque de **400 euros à l'association**.

Cette assemblée générale aura ainsi permis de faire le point sur les actions du GGC, de renouveler une partie de son comité et de préparer les prochains rendez-vous, avec la volonté affichée de poursuivre une dynamique collective au service de la chasse et de la gestion des territoires de l'Outre-Forêt.

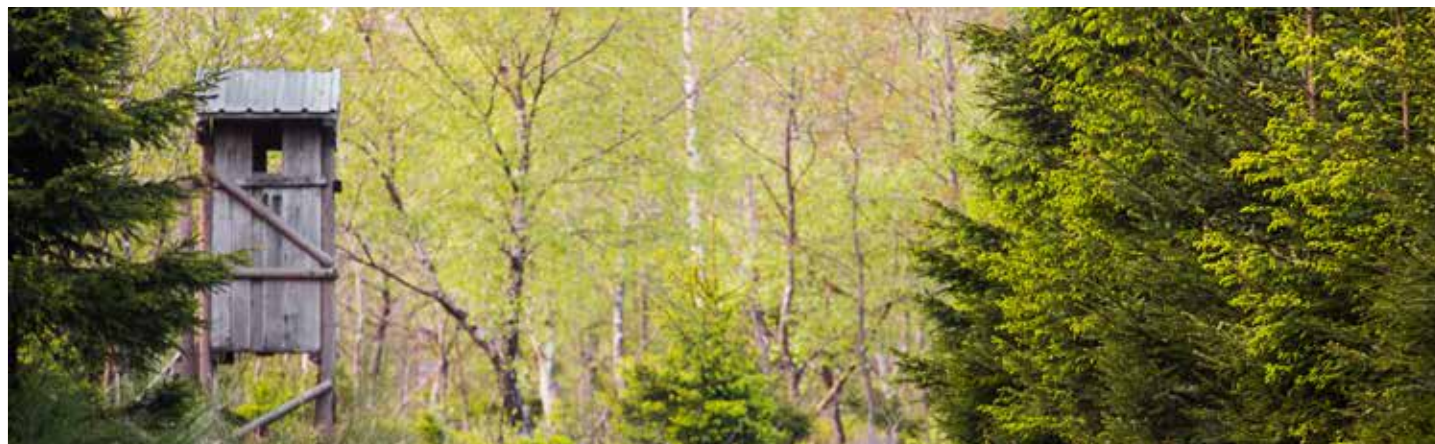


la présidence d'Éric Darnis. De nombreux locataires de chasse avaient répondu présents, témoignant une nouvelle fois de la dynamique qui anime le groupement.

Dans son rapport moral, le président s'est félicité de la bonne participation des adhérents aux différentes manifestations et actions proposées au cours de la saison. Parmi les initiatives concrètes menées par le GGC figure notamment le soutien à la sécurité des battues : **103 miradors de battue ont ainsi été subventionnés durant la saison passée**.

chaleureusement remercié Christian Lesser pour son investissement au sein du GGC et s'est réjoui de l'arrivée de jeunes locataires dans l'équipe dirigeante.

À l'issue de la concertation du comité, la composition du bureau est la suivante : **Éric Darnis, président ; René Braun, premier vice-président ; Joël Dietenbeck, deuxième vice-président ; Pascal Kentzinger, secrétaire ; Julien Kautzmann, trésorier ; Arthur Cricqui et Matthieu Nicolas, assesseurs**.



FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Idées cadeaux



Le cerf de père en fils

Franck et Julien Picot

Cet ouvrage est à classer dans la catégorie « beaux livres » avec un format de 30x24, ses 176 pages alternant photos et textes ainsi que la qualité des matériaux choisis. Il est édité en nombre limité. Vous pouvez le commander directement auprès des auteurs, soit par téléphone au 06 30 28 13 08, soit par mail à : lecerfdepereenfil@gmail.com

Prix : 40 €

Egalement disponible à la FDC 67



Passions

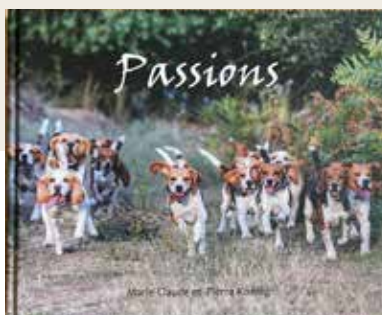
Marie-Claude et Pierre Koenig

Changez de point de vue. Découvrez l'art de la chasse sous toutes ses coutures : de l'action, des scènes de vie, de l'émotion comme vous ne l'avez jamais vu. 200 pages de photos inédites au cœur de la passion des chiens courants.

Prix : 39 €

Édition limitée

Disponible à la FDC 67



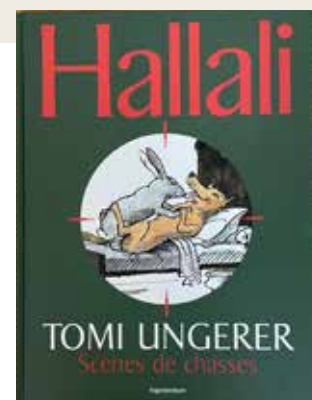
Hallali

Tomi Ungerer

Élucubrations artistiques et humoristiques sur la chasse, inspirées d'un relais incontournable de chasse en Forêt Noire, le « Spielweg ». Tous les dessins ont été réalisés sur place, inspirés par l'atmosphère de cet endroit qui est tout entier imprégné de traditions de chasses et du respect de la nature.

Prix : 20 € - Collector

Édition originale limitée, hors commerce, prix exceptionnel. Disponible à la FDC 67



Équipements de chasse

Pensez à nos annonceurs, leurs boutiques sauront vous séduire.



Brève

La FNC annonce déposer plainte contre Sandrine Rousseau

La Fédération nationale des chasseurs (FNC) a annoncé déposer plainte contre la députée Sandrine Rousseau, lui reprochant des propos tenus lors de l'université d'été du mouvement REV, au sujet de la chasse.

Lors de cette rencontre, Sandrine Rousseau a appelé ses soutiens à se rendre dans les forêts et les campagnes à l'ouverture de la chasse afin de tenter d'en empêcher le déroulement et **de se tenir « physiquement » face aux chasseurs.**

La FNC estime que ces déclarations sont susceptibles **d'encourager des confrontations sur le terrain** et dénonce une « radicalisation du discours public » visant les chasseurs.

La Fédération rappelle que **la chasse est une activité légale** et souligne que l'article R. 428-12-1 du Code de l'environnement sanctionne les actes d'obstruction concertés destinés à empêcher une action de chasse.

La FNC estime que ces déclarations participent d'une tendance à désigner certaines catégories de la population comme des adversaires.

Dans ce cadre, **nous vous incitons à signaler toute confrontation ou actes d'incivilité**, sur la plateforme dédiée

<https://www.chasseurdefrance.com/pratiquer/signaler-un-acte-malveillant/>

DESTRUCTION NIDS DE GUÊPES & FRELONS



☎ 06 22 80 34 74

📍 Bas-Rhin

📅 7j/7





L'Armurerie de la Vallée

OFFRES EXCEPTIONNELLES

Les meilleurs marques pour vos plus beaux tirs !



canon martelé à froid
crosse Noyer grade 4
Défente directe réglable
Sécurité 3 positions
Défente dorée



culasse linéaire
canon en acier forgé
Action Rol's ultra fluide
Crosse bois



crosse carbone
canon flûté et fileté 5/8x24
chargeur amovible



culasse linéaire droitier ou gaucher
canon fileté M14X1
chargeur amovible
rail picatinny



Sauer 404 Elégance
300 Win. Mag.
~~6 488 €~~
5 590 €



Chapuis Rol's Pro-Hunter
30-06 Sprg
~~2 590 €~~
2 219 €



Bergara B14 Crest
300 Win. Mag.
~~1 848 €~~
1 499 €



Beretta BRX1
300 Win. Mag.
~~1 719 €~~
1 499 €

OUVERT du Mardi au Vendredi 9h-12h/14h-19h et le Samedi 9h-12h/14h-17h
NATURA VALLÉE ~ 67130 SCHIRMECK ~ TÉL.: 09 60 12 08 90
Mail : naturavallee@orange.fr - www.naturavallee.fr

CHASSER EN TOUTE SÉRÉNITÉ EST NOTRE OBJECTIF



+ 20 ANS D'EXPERTISE A DESTINATION DES CHASSEURS



ASSUREUR PARTENAIRE DES FÉDÉRATIONS DE CHASSE

TOUTES LES ASSURANCES POUR LA CHASSE

- RESPONSABILITÉ CIVILE DU CHASSEUR
- ORGANISATEUR DE CHASSE
- DOMMAGES AUX CHIENS
- RELAIS DE CHASSE
- VÉHICULES QUI ROULENT "PEU"
- PROTECTION INDIVIDUELLE DU CHASSEUR

BS ASSURANCES
une marque du Groupe SBB ASSURANCES
Mail : contact@assurance-chasse.eu
Site : www.assurance-chasse.eu
14 rue Jean Bureau - 77100 Meaux
Tel : 01 60 09 43 43 - N°Orias : 15004905





HIKCam A7E

Tout pour améliorer vos performances de tir



Jusqu'à 4K	Jusqu'à 120fps de 2x à 8x	Lecture du ralenti réglable	138.6g léger
------------	---------------------------	-----------------------------	--------------



HIKMICRO SIGHT APP
Download on the App Store
GET IT ON Google Play

 [hikmicrohunting.france](https://www.instagram.com/hikmicrohunting.france)  HIKMICRO Outdoor

 [HIKMICROHunting.France](https://www.facebook.com/HIKMICROHunting.France) Rejoignez le groupe HIKMICROHIKHunter.France sur Facebook!

www.rivolier.com
Rivolier



→ Fermeture de la FDC 67 entre Noël et Nouvel an

Les bureaux de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin seront fermés à partir du jeudi 24 décembre 2026 à 12h avec une réouverture au public le mardi 5 janvier 2027 à 10h.

→ Opération Miradors

Pour la troisième année consécutive, la commande groupée de miradors a connu un vif succès : 300 installations ont été commandées à un tarif préférentiel de 80€ pièce. Tarif encore allégé pour certains en fonction des subventions accordées par les GGC.

→ Fermeture du Cyné'Tir et du Cinématir

En raison du démarrage des travaux du nouveau siège de la FDC 67, le Cyné'Tir et le Cinématir seront fermés du 1er février jusqu'à au moins fin août.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution du projet.

Le tunnel de tir reste ouvert pendant cette période.

→ Kits trichine

Pendant la fermeture de Noël, le ramassage des kits continue sans interruption. Pour rappel, les kits devront être déposés dans les centres de collecte avant les lundis à 8h.

→ Mise à jour carnet vert

Lors de l'assemblée générale du GGC de l'Ungersberg et Haut-Koenigsbourg, M. Éric Trendel a été élu Président. Il succède ainsi à M. Christian Muller, qui a chaleureusement été remercié pour tout le travail accompli lors de son mandat.

Contact : Éric Trendel

2 rue Principale - 67560 Rosenwiller
06 11 72 54 54 - etrendel@hsfrance.com

Erratum : une erreur s'est glissée dans le carnet vert en page 41, à la date du 25 octobre. Veuillez tenir compte du passage à l'heure d'hiver. Voir page 23 ci-contre.

→ Arbres fruitiers

Le bon de commande pour les arbres et châtaigniers est disponible en page d'accueil du site de la FDC 67, et dans la rubrique « Documents et téléchargements »



Conférence

LA RESPONSABILITÉ DU CHASSEUR ET DE L'ORGANISATEUR DE CHASSE : SES ÉVOLUTIONS EN TERMES DE LOI ET DE JURISPRUDENCE

L'ABRCGG a le plaisir de vous inviter à une conférence le **vendredi 9 octobre 2026 à 19h** (ouverture des portes à 18h30) qui se tiendra à la Chambre d'Agriculture, située 2 rue de Rome à Schiltigheim.

Cette conférence sera animée par :

- **Me Francis Poirier**, ancien bâtonnier du Barreau de Rennes, conseiller juridique

de l'UNUCR et de la FDC d'Ille-et-Vilaine, spécialiste chasse ;

- **M. Philippe Wolff**, ancien responsable de chasse/pêche à la DDT 67 et consultant cynégétique auprès de la FDC 67.

À cette occasion, **des représentants du monde agricole et sylvicole, de la FDC 67 ainsi que de l'administration seront également conviés.**

Nous vous invitons à venir nombreux participer à cette conférence et à partager vos réflexions sur ce sujet d'actualité.

**ASSOCIATION BAS-RHINOISE
DES
CHASSEURS DE
GRAND GIBIER**

CONFÉRENCE
9 OCTOBRE

OUVERTURE DES PORTES 18H30 | **DÉBUT DE LA CONFÉRENCE 19H00** | **DURÉE 1H15**

**LIEU
CHAMBRE DE L'AGRICULTURE
2 Rue de Rome, 67300 Schiltigheim**

**THÈME
LA RESPONSABILITÉ DU CHASSEUR
ET DE L'ORGANISATEUR DE CHASSE
ET SES ÉVOLUTIONS EN TERMES DE LOI
ET DE JURISPRUDENCE**

**INVITÉS
Maître Francis POIRIER
et M. Philippe Wolff**

**PETITE RESTAURATION
SUR PLACE**

**Merci de confirmer votre présence
avant le 2 Octobre
via HelloAsso (QR code).**



Formations du 4e trimestre

- **PIÉGEAGE** : 2 jours complets, jeudi 16 et vendredi 17 octobre - Prix : 80 €
- **ÉQUIVALENCE DU PERMIS DE CHASSER ALLEMAND (EPA)**. Dates formations « Rabbit » : les 5, 19 et 23 octobre
Examen, mardi 27 octobre. Prix : 50 € par ½ journée pour la formation au « rabbit », 250 € pour l'examen à l'OFB. Nbre candidats mini : 8 - maxi 12
- **SECOURISME** : 1 journée. Date à définir - Prix : gratuit (chèque de caution de 20 €) Nbre candidats mini : 8 - maxi : 10
- **NOUVEAU : SECOURISME spécifique Chasse « Plaies par balle »**. 1 journée - Date à définir - Prix : 60 € - Nbre candidats mini : 8 - maxi : 10
- **SECOURISME CANIN** : 1 journée
Dates formations : selon calendrier formateurs, sur le site de la Protection civile - Prix : prix public Protection civile (prise en charge partielle de la FDC sur présentation de la facture)

EN PRÉPARATION :

- **Formation « Je chasse, et alors ! »**.
Date à définir en fonction du nombre de candidats.
- **Au programme :**
 - Comment réagir face aux incivilités sur le terrain,
 - Défendre son point de vue face aux opposants – Maîtriser les éléments de langage
 - Que faire en cas de conflits ? Que dit la loi ? Quels sont les recours ?
 - Mise en situation
- **Intéressé(e) ? Faites le nous savoir par mail.** Bulletin d'inscription disponible en page d'accueil du site de la FDC 67 www.fdc67.fr



CONTACTS FORMATIONS :

Pour le permis de chasser :

Amandine Abi Kenaan - 03 88 79 83 80
amandine.ak@chasseurdefrance.com

Pour les autres formations :

Alexandra Dick - 03 88 79 83 81
alexandra.dick@chasseurdefrance.com
Elodie Witkowski - 03 88 79 12 77
elodie.witkowski@chasseurdefrance.com



Éphéméride

Le tir est autorisé dans la fourchette des heures indiquées ci-dessous

OCTOBRE					NOVEMBRE					DÉCEMBRE				
1	oct.	06h28	à	20h08	1	nov.	☾ 06h15	à	18h09	1	déc.	☾ 06h59	à	17h35
5	oct.	☾ 06h34	à	20h00	5	nov.	06h21	à	18h03	5	déc.	07h04	à	17h34
10	oct.	● 06h41	à	19h49	10	nov.	● 06h29	à	17h56	10	déc.	● 07h09	à	17h33
15	oct.	06h48	à	19h39	15	nov.	☾ 06h36	à	17h49	15	déc.	☾ 07h14	à	17h33
20	oct.	☾ 06h56	à	19h30	20	nov.	06h44	à	17h44	20	déc.	07h17	à	17h35
25	oct.	○ 06h04	à	18h21	25	nov.	○ 06h51	à	17h39	25	déc.	○ 07h20	à	17h38



Civet de biche

Spaetzle, poêlée de champignons et confit d'airelles

François BAUR
Brasserie Les Haras - Strasbourg

POUR 10 PERS.

TEMPS DE PRÉPARATION : 2H + 4 H DE MARINADE

DIFFICULTÉ ★



INGREDIENTS

- 2,5 kg de Civet de chevreuil / biche
- 3 Carottes
- 1 Céleri boule
- Laurier
- Vin rouge

Pour les spaetzle :

- 1 kg de Farine
- 250 g de Fromage blanc
- 25 cl de Lait UHT
- 12 Œufs
- 1 g de Noix de muscade
- 3,3 g de Sel
- 1 g de Poivre

Pour la poêlée de champignons :

- 10 Cèpes
- 100 g de Trompettes-de-la-mort
- 100 g de Girolles
- 10 g d'Ail
- 90 g d'Échalotes
- 40 g de Persil plat
- 400 g d'Airelles surgelées
- 150 g de Sucre semoule

PRÉPARATION

CIVET DE BICHE

- Mariner la viande dans le vin avec les aromates pendant 4 heures.
- Décanner les morceaux de viande de la marinade.
- Faire sauter les morceaux et les colorer.
- Piquer les sucs avec la marinade.
- Placer les morceaux de viande saisis dans une marmite.
- Recouvrir avec la marinade et la garniture aromatique.
- Laisser frémir et écumer de temps en temps. Après environ 1 h 30, vérifier la cuisson.
- Lorsque la viande est presque cuite, la laisser finir de cuire doucement dans son fond de cuisson.
- Feu éteint, décanter à nouveau et placer la viande en cellule.
- Récupérer le fond de cuisson et le faire réduire.
- Mouiller au fond de gibier et faire réduire à nouveau lentement.

- Lier le fond avec de la maïzena, puis ajouter la gelée de groseille.
- Laisser frémir, rectifier l'assaisonnement et ajuster la couleur de la sauce avec un peu de Patrelle

SPAETZLE MAISON

- Mélanger les ingrédients. Les faire tourner au batteur avec un crochet jusqu'à obtention d'une pâte homogène et bien aérée, puis, à l'aide d'un appareil à Spaetzle, les pocher dans une eau bouillante.

POÊLÉE DE CHAMPIGNONS ET AIRELLES

- Réaliser une poêlée de champignons avec l'ail, les échalotes ciselées et le persil. Faire confire les airelles avec le sucre.

DRESSAGE

- Dresser le civet de biche nappé de sauce, accompagné de la poêlée de champignons, des airelles confites et des Spaetzle maison. Servir bien chaud.



**optim
home**



Michel VITAL

Votre conseiller en immobilier

Habitation ancien, neuf, viager, commerces et entreprises

www.vital.optimhome.com • 06 35 79 18 18

Je vous accompagne dans tous vos projets immobiliers

ARMURERIE BUFFENOIR



📍 3 b rue de Lugano
68180 Horbourg-Wihr

☎ 03 67 68 18 00

Armes toutes catégories
Accessoires
Textiles Hommes / Femmes
Mardi - Samedi

✉ info@armurerie-buffenoir.fr

📍 36 impasse de la gare
67640 Lipsheim

☎ 03 88 68 16 96

Point de vente
Atelier
Tunnel 100m
Lundi - Samedi

🛒 <https://shop.armurerie-buffenoir.fr/>



**En matière de chasse,
comme en communication
un bon partenaire
ça compte !**

Stéphane Bourhis
Conseil en Communication,
Réseaux Sociaux, Influence



REDACT
L'ESPRIT ET LA LETTRE

www.red-act.com
Tél 06 11 32 29 07



PARMENTIER
imprimeurs • concepteurs • routeurs



1 rue Gutenberg 67610 LA WANTZENAU
www.parmentier-imprimeurs.com
info@parmentier-imprimeurs.com
03 88 96 31 69  

conseil
création
impression
roulage
logistique



GARAGE ANDRÉ
L'expérience au service de votre voiture.
Depuis plus de 50 ans !

- Vente de voitures neuves et d'occasion
- Réparation toutes marques
- Mécanique - Carrosserie - Peinture
- Service Chrono pour intervention rapide

Nous nous occupons également du Contrôle Technique de votre véhicule



34, route de Bischwiller SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 33 17 94
Email : andre.garage@wanadoo.fr



**RANGER 500
POLARIS**

à partir de
12999€ TTC

Votre concessionnaire Polaris vous équipe pour la chasse
38 route Ecospace 67120 MOLSHEIM

JOST www.jost-sa.com    Tél : 06 08 48 89 22



Extrait de la note de la Fédération Nationale des Chasseurs

Depuis le 1er août 2018 :

a) Pour un particulier qui veut vendre une arme à un autre particulier. Il doit la faire livrer chez un armurier proche du particulier qui est l'acquéreur. Ce dernier viendra la récupérer afin que l'armurier puisse faire les vérifications du FINIADA (Fichier National des Interdits d'Acquisition et de Détention d'Armes), du permis de chasser et de la validation. Toutefois l'armurier pourra aussi expédier l'arme par voie postale à l'adresse de l'acquéreur, une fois les contrôles réalisés. Cette consultation aura un coût forfaitaire nécessaire en raison du temps passé.

b) Pour un particulier qui veut vendre son arme à un autre particulier, il peut aussi passer par un courtier (type Naturabuy) qui sera agréé par le ministère de l'Intérieur et qui sera chargé d'effectuer les contrôles nécessaires y compris la consultation du FINIADA.

Dans ce cas, une fois les contrôles effectués et l'autorisation donnée par le courtier, le particulier pourra livrer l'arme à l'acquéreur par voie postale.

ARMES/OPTIQUES

- Vends très belle carabine Sauer 80 7x64, bois totalement gravé : écailles de poisson, feuilles de chêne, scène de chasse sur crosse + lunette Zeiss grossissement x24 : prix 2 750 € + fusil juxtaposé Hubertus Suhl calibre 16/70 éjecteurs : prix 500 €. **Tél. 06 71 24 28 59**
- Belle carabine K98, fabrication artisanale, mod. Stutzen gravure sur très belle crosse en noyer avec joue Allemande, cal. 6.5x57, détente directe avec « Rückstecher » Zeiss 2.5x10x52 (rét 1) sur montage à crochet : Prix 1 900 euros – **Tél. 06 89 22 04 07**

- Vends carabine + drilling, équipés : lunette, point rouge, fusil, coffre 3 armes + nombreux accessoires et munitions **Tél 06 74 51 37 96 ou danielle-rauch@wanadoo.fr**
- Vends Blaser R8 Success synthétique 7mm magnum Blaser sans organe de visée avec filetage m15 - Prix 3 250 € **Tél. 06 11 66 47 71**
- Vends fusil juxtaposé cal. 16 Prix 650 € + fusil superposé cal. 12 Prix 450 € + carabine Steyr Mannlicher cal. 7x64 avec 2 lunettes 1,5-6x42 + 8x56 prix 2 300 € le tout TBE et à débattre – **Tél. 07 71 61 51 07**
- Vends carabine Verney-Carron Impact L.A, version vert camo, bande de battue + point rouge LEICA ASPH sur rail picatinny, cal. 30-06, comme neuve. Prix : 1 500 € **Tél. 06 09 80 67 33**
- Vends carabine semi-automatique Merkel SR1, Bande de battue + viseur Aimpoint micro HE - 2MOA sur rail picatinny, cal. 9,3 x 62, état impeccable. Prix : 1 500 € **Tél. 03 88 31 27 21**
- Vends carabine Browning X-Bolt 2 Alpen Varitech 300 WM comme neuve, équipée lunette Zeiss Diavari -VM 2,5-10X50 rét.60 lumineux sur montage EAW ainsi qu'un modérateur de son A-TEC H2-3 cal 30 et filetage 14/100 (neuf) (2 chargeurs). Le tout en excellent état. Prix 2 600 € **Tél. 06 85 19 06 37**
- Express 9,3x74R de Ferlach et lunette de battue Zeiss Varipoint HT 1,1-4x24 rét. 60. Fabriqué en 1974 à l'École Professionnelle Technique de Ferlach selon la technique Winkler. Canons superposés de 650mm en acier Böhler Rasant. Bascule étroite en acier forgé à triple verrouillage Kersten-Greener et un système Anson & Deeley à gâchettes hautes. La première détente est pourvue d'un stecher, la sureté est automatique et les éjecteurs à marteaux sont de type H&H. TBE. Prix : 4 000 €. **Tél. 06 07 42 34 70**
- Carabine 22LR Anschütz, à répétition (chargeur 5 coups) à double détente (Stecher), avec lunette, marque Simmons (USA) grossissement 4 à 12, diamètre ouverture (devant) 45mm, crosse en beau noyer, avec appui-joue, pour droitier. Intéressante pour entraînement chasseur ou pour loisir. Excellent état. Nota : arme déclarée, la transaction passera par un organisme habilité (armurier) Photos et renseignements sur demande. **Tél. 06 10 86 29 99**
- Vends lunette de battue Swarovski Z6 1ère génération TBE – Prix 1 200 € **Tél. 07 66 27 70 96**
- Vends 1 carabine express marque Chapuis modèle RGEX mono détente, cal. 8x57 JRS, canon juxtaposé, crosse noyer 4 étoiles, lunette Schmidt et Bender 1-4 x20, fixation à crochet avec grenadières, excellent état - Prix 3 200€ à débattre. + 1 Drilling Sauer &

Sohn modèle 3000, cal. 2x16 + 7.65 lunette Swarovski 1,5 - 6x42, fixation à crochet, très bon état - Prix 2 200€ à débattre. **Tél. 06 08 62 56 66**

CHASSE

- Cherche partenaire pour la saison 27-28. Chasse 1 900 ha, riche en sangliers, chevreuils, faisans, lièvres, équipée mirador, 5 battues plaine et 5 battues forêt. Garanties financières exigées. **Tél. 06 18 07 16 38 pour RV.**
- Jeune retraité, sérieux et motivé, avec différentes formations (garde, piéteur, tir de nuit, et autres), cherche pour la / les saisons à venir, une part de chasse conviviale, de préférence plaine et forêt, idéalement avec tir de nuit. Ou éventuellement, toute autre possibilité de chasser (SOS Dégâts, etc.) dans un rayon +/- 30km autour de Walbourg. **Contact : frdy.rllr@laposte.net**
- Parts disponibles dans belle chasse de 2.200 ha. Nord-ouest du Bas-Rhin, à 40 minutes de Strasbourg. 6 week-ends de battues de novembre à janvier. Sangliers et chevreuils. **Contact : chasse67vn@gmail.com**
- Cherche part de chasse en forêt grands gibiers - secteur Vallée de la Bruche, Rothlach, Le Hohwald ou proche. **Tél. 06 86 34 81 79**
- Recherche part de battue dans le Bas-Rhin, entre Strasbourg et Wissembourg **Tél. 06 88 48 95 93**

DIVERS

- Vends 1 paire de jumelles Swarovski SLC 8x56 avec sac de transport + 1 veste de battue Solognac XXL camo orange avec veste intérieur amovible État neuf 100 € + 1 canne siège + tabouret 3 pieds + 1 tronçonneuse Stihl, lame 45cm Parfait état 140 € + 1 coffret perceuse batterie Metabo + 1 perceuse électrique PSB 50 + 1 pulvérisateur + 1 housse transport carabine. Prix à débattre **Tél. 06 70 84 16 52 ou 06 79 64 32 68**
- Vends env. 30 rondins, perches, en bois sapin brut, 5 m de long, diamètre de 10 à 22 cm, idéal pour fabrication de siège ou mirador. 9€/Pce **Tél. 06 95 25 74 80**



220 caractères maximum (espaces compris).
Délai de dépôt :
le 10 du mois précédant la parution
par courrier ou par mail :
redaction.ic67@chasseurdefrance.com

BIWI IDENTIFICATION DU GIBIER

RUBBER • PLASTIC • SILICONE

BIWI SA
 • Route de la Transjurane 22
 • CH-2855 Glovelier
 • Tél.: +41 (0) 32 427 02 00
 • Fax: +41 (0) 32 427 02 01
 • info@biwi.ch
 • www.biwi.ch

ASSURANCES G2D

Grabmayer
Dreyer
Dibourg

Multirisque Association de Chasse
 (Association – Groupement – Titulaire de Chasse)

- ✓ Dommages aux biens de l'Association : Chalet de chasse – dépôts et leur contenu, y compris chambres froides et venaisons.
- ✓ Responsabilité Civile Association de chasse (organisateur de battues – Rabatteurs – dégâts de gibiers – installation de chasse – menus travaux d'entretien et réparation – vente de venaison)
- ✓ Responsabilité Civile Dirigeants d'Association
- ✓ Protection Juridique Association
- ✓ Accidents corporels

A vos côtés dans les agences de :
 Molsheim : 09.85.80.80.80 (taper le 1)
 Wissembourg : 09.85.80.80.80 (taper le 2)
 Wasselonne : 09.85.80.80.80 (taper le 3)
 Colmar (68) : 09.85.80.80.80 (taper le 4)

Mail service chasse :
g2d.wissembourg@allianz.fr

Immatriculée à l'Orias sous le n° 19000645 (site : www.orias.fr)
 Exerce, sous le contrôle de l'ACPR : 4 Place de Budapest – CS 92459 – 75136 PARIS Cedex 09

FRANKONIA

1 Veste de battue / Poste € 249,99 € 179,99	2 Pantalon de chasse robuste BePro € 169,99 € 99,99	3 Couteau Hatz-Watz Boar Hunter G10 Catégorie D € 89,99 € 39,99	4 Fourreau pour arme longue All in € 119,99 € 59,99	5 Trépied d'affût € 89,99 € 39,99
--	--	--	--	--

1 PARFORCE Veste de battue
 Fermeture éclair à ouverture dans les 2 sens. 100 % polyester.
 No. 216598, Oliv/Signalarn
 Tailles S-4XL **249,99 179,99 €**

2 PARFORCE Pantalon de chasse robuste BePro
 2 poches latérales, 1 poche pour couteau, 1 poche arrière zippée.
 100 % polyester.
 No. 253780, Vert/noir
 Tailles 25-60, 98-110 **169,99 99,99 €**

3 PARFORCE Dague de chasse Boar Hunter
 Catégorie D. Lame de 3,9 mm d'épaisseur, affûtée des deux côtés (full flat/full tang), en acier inoxydable 440A, avec gouttière hémorragique. Livrée avec étui en cuir de haute qualité.
 Arme de cat. D interdite aux mineurs. Joindre une photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité.
 No. 2006913 **89,99 39,99 €**

4 PARFORCE Fourreau pour arme longue All in
 Poches extérieures zippées. Dimensions int. (Lxlxh): env. 121x23x7 cm.
 Dimensions ext. (Lxlxh): env. 126,5x8x25 cm. Poids: env. 1.350 g.
 No. 2003695, Olive **119,99 59,99 €**

5 PARFORCE Siège Trépied d'affût
 Conception robuste, de grande qualité. Assise vissée en cuir. Design traditionnel. Hauteur d'assise: 60 cm. Poids: 1,9 kg.
 No. 145256 **89,99 39,99 €**

VENTE PAR CORRESPONDANCE:
 Tél 03 89 83 25 50
mail@frankonia.fr

VENTE DANS NOS MAGASINS FRANKONIA:
 18, rue du Château
 68190 Ensisheim
 Tél 03 89 81 02 08

4, rue Transversale C
 67550 Vendenheim
 Tél 03 90 20 34 50

frankonia.fr



NOUS DONNONS AUX JEUNES
LE POUVOIR D'AVANCER

50€
OFFERTS*

**aux jeunes
qui s'engagent**

Fidèle à ses valeurs de solidarité
et d'entraide, le Crédit Mutuel
récompense l'engagement
des jeunes qui s'investissent
pour les autres.

Crédit  Mutuel

Basse Zorn

Tél. : 03 90 41 65 23 – Courriel : 01047@creditmutuel.fr

*Offre soumise à conditions, valable une seule fois, non cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours. Somme versée sur un compte d'épargne sur livret ouvert ou à ouvrir au Crédit Mutuel à tout jeune de moins de 26 ans qui s'engage dans une activité d'entraide, de solidarité, qui exerce des responsabilités dans une association ou est bénévole lors de festivals dont le Crédit Mutuel est partenaire. Somme versée pour un engagement pris ou à prendre dans l'année en cours. Sous réserve d'acceptation par la Caisse et de respect des valeurs du Crédit Mutuel et sur présentation d'un justificatif de votre engagement. Pour les mineurs, souscription par l'un de ses représentants légaux. Hors fédérations du Crédit Mutuel Océan, Maine-Anjou, Basse-Normandie. Voir conditions détaillées en Caisse de Crédit Mutuel et sur www.creditmutuel.fr.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354
N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code monétaire et financier.